

Les masques chirurgicaux exigés pour les élèves ne doivent pas être payés par les familles

Le vendredi 12 février, le conseil municipal adoptait le vœu que nous avons présenté pour demander que l'État prenne en charge et fournisse aux familles les masques chirurgicaux adaptés aux enfants qui sont désormais exigés des élèves dans les établissements scolaires, suite au renforcement du protocole sanitaire.

Cela fait un an que les collectivités locales assurent la solidarité au quotidien sans soutien de l'État ; ni elles, ni surtout les familles ne doivent encore leurs dépenses alourdies.

Or un vœu municipal reste lettre morte, si la Mairie n'en fait rien derrière. Nous attendons donc que la Maire fasse les démarches nécessaires que pour l'État connaisse et prenne bien en compte cette exigence.

